

2024-11 « Les Troubles Alimentaires Pédiatriques (TAP) ou Troubles de l'Oralité Alimentaire (TOA) : Approfondissement de la pratique clinique »

**Intervenant(e) :**

- Anne DEMEILLERS, Orthophoniste
- Fanny GUILLON-INVERNIZZI, Orthophoniste

**Contact :**

Mylène VOCALE
sdorraform@gmail.com

**Lieu :**

Hôtel Campanile Part Dieu, 31 rue Maurice Flandin 69003 LYON

**Dates :**

- Le 17/07/2024 de 09:00 à 12:30 et de 14:00 à 17:30

**Durée :**

1 journées soit 7 heures de formation

**Format :**

Présentiel

**Public ciblé :**

- Orthophonistes titulaires du Certificat de Capacité en Orthophonie ou titre admis en équivalence

**Pré-requis :**

- Etre titulaire du Certificat de Capacité en Orthophonie (CCO) ou de tout autre titre admis en équivalence.
- Avoir voir déjà été formé aux TAP (pas de sensibilisation ni d'information mais formation post universitaire complète).

**Effectif maximal :**

20 stagiaires

**Tarif non DPC :**

200,00 €



Si vous êtes en situation de handicap et que vous avez des besoins spécifiques, vous pouvez nous contacter en amont de la formation afin que nous puissions prendre les dispositions nécessaires pour vous accueillir dans les meilleures conditions.

Programme détaillé

Présentation de l'action de formation :

L'oralité alimentaire est au centre du développement de l'enfant. Lorsque la fonction alimentaire ne se développe pas de manière harmonieuse, que ce soit lors de la gestation, au moment de la naissance ou après, c'est l'ensemble du développement moteur, sensoriel, psychoaffectif, cognitif qui peut être impacté. Les conséquences psychosociales peuvent également être lourdes avec un impact sur le vécu familial mais aussi en collectivité (repas en crèche, cantine...).

Le trouble de l'oralité alimentaire pédiatrique (TOA) ou Trouble Alimentaire Pédiatrique (TAP) est un domaine d'intervention récent en orthophonie.

Il y a une vingtaine d'années, le TAP concernait principalement les orthophonistes travaillant dans des structures hospitalières ou médico-sociales très spécialisées. Le développement des Hospitalisations à Domicile (HAD) ou de la pratique en réseaux de soins transdisciplinaires intègre à part entière les orthophonistes exerçant en cabinet libéral. Récemment, le TAP est mieux repéré par les médecins de ville qui orientent de plus en plus vers les orthophonistes exerçant en libéral. A l'heure actuelle, le TAP concerne donc tous les orthophonistes, quel que soit leur mode d'exercice.

Ce domaine d'intervention fait dorénavant partie intégrante des nouvelles directives de formation initiale en grade Master (BO N°32 du 5 septembre 2013) par l'existence d'Unités d'Enseignement complètement consacrées à ce domaine. Il a été officiellement intégré au champ de compétences des orthophonistes par la signature d'un avenant conventionnel (18 juillet 2017) entre la FNO et l'UNCAM permettant l'apparition d'un nouvel acte médical orthophonique dans la nomenclature en avril 2018.

Les cliniciens ont donc besoin, de se former à ce nouveau domaine d'intervention, d'actualiser sans cesse les connaissances et approches et d'entretenir la réflexion clinique amorcée par une formation « de base ».

Recommandations professionnelles sur lesquelles se base la formation :

Les données de notre formation se basent sur les recommandations de bonne pratique de l'HAS et de la Société française de néonatalogie dans leur publication de février 2020 sur les troubles du neurodéveloppement (TND) qui place l'intervention précoce des orthophonistes en 1^{ère} ligne pour les enfants de 0 à 7 ans atteints de troubles de l'oralité alimentaire dans le cadre d'une suspicion de TND ou de TND avéré. Les recommandations préconisent pour ces enfants une socialisation et une inclusion en collectivité, souvent mises à mal en cas de troubles alimentaires

https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2020-03/reco299_recommandations_reperage_tnd_mel_v2.pdf

Nous nous basons également sur les recommandations de bonne pratique de l'ASHA (American Speech-Language-Hearing Association)

<https://www.asha.org/public/speech/swallowing/Feeding-and-Swallowing-Disorders-in-Children/>

et sur les données récentes de sociétés savantes comme l'ESPGHAN (European Society for Paediatric Gastroenterology, Hepatology, and Nutrition)

<https://espghan.info/>

Objectifs de la formation :

Le but de cette journée clinique sera donc de permettre aux participants :

- D'actualiser leurs connaissances sur les TAP
- De revoir la rédaction d'un diagnostic orthophonique de TAP rigoureux et très organisé
- De projeter un plan de soin hiérarchisé et concret
- De revoir la construction des séances de soin
- D'approfondir la prise en soin du nouveau-né et du tout-petit
- De découvrir de nouveaux supports en approfondissant les approches comportementales chez l'enfant et l'adolescent.

 **JOUR 1 MATIN - le 17/07/2024 de 09:00 à 12:30 :**

Accueil

Rappel des critères diagnostiques et rédaction du diagnostic orthophonique

- Travail à partir de la situation clinique d'un participant.

Approfondissement des approches comportementales de l'enfant plus grand et de l'adolescent

- Le pairage et le chainage alimentaires : Simulation
- L'exploration alimentaire : cadre des séances et exemples en vidéos
- Présentation de supports pour les séances et pour l'habituation inter séances

Hiérarchisation d'un plan de soin

- A partir de la situation clinique déjà travaillée en début de journée.
- Organisation du plan de soin selon objectifs/modalités/matériel

 **JOUR 1 APRES-MIDI - le 17/07/2024 de 14:00 à 17:30 :**

Approfondissement de la prise en soin du nourrisson :

- Atelier approche comportementale et travail au sol bébé/parents. (Manipulations et vidéos)

Atelier accompagnement parental

- A partir d'une vidéo entraînement sur le dialogue d'accompagnement parental

Atelier pratique par petits groupes : objectifs thérapeutiques et matériel

- Choix d'un objectif ciblé et construction d'une séance de rééducation (cadre, matériel...)
- Présentation de la séance au groupe
- Echanges sur les modalités proposées

Conclusion de la journée



Suivi de la formation

Moyens d'encadrement, pédagogiques et techniques

Moyens pédagogiques :

- Powerpoint projeté
- Documents écrits distribués aux participants : diaporama imprimé et annexes
- Etudes de vignettes cliniques
- Travaux pratiques : mises en situation, visionnage de vidéos
- Brainstorming
- Etudes de cas, analyse de dossiers
- Consultation et manipulation de matériel professionnel mis à disposition.

Moyens permettant de suivre l'exécution de la formation

Une liste d'émargement sera signée à chaque demi-journée.

Si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez nous contacter en amont afin que nous puissions prendre les dispositions nécessaires pour vous accueillir dans les meilleures conditions.

Moyens permettant d'apprécier les résultats de la formation

Des questionnaires de connaissances et de satisfaction devront être complétés par tous les participants.

Le suivi de cette formation ne donne pas lieu à délivrance de diplôme ou de certificat. Une attestation de participation vous sera délivrée à l'issue de la formation.

1-Deux questionnaires de connaissances :

- Un questionnaire préformation sera soumis aux participants un mois avant le début de la formation afin d'évaluer leurs connaissances sur le sujet et, pour l'intervenante, d'ajuster au mieux son intervention.
- En postformation, dans les deux semaines qui suivent la fin la formation, un questionnaire sera proposé pour évaluer les connaissances acquises (impact apprentissage).

2- Un questionnaire d'évaluation de la formation (questionnaire de satisfaction) sera également soumis à l'issue



de la formation complète: évaluation par les stagiaires des aspects logistiques et pédagogiques, ainsi que de l'impact attendu de la formation sur leurs pratiques professionnelles.

Modalités d'inscription

Tous les professionnels doivent être inscrits auprès de SDORRA'Form.

Professionnels libéraux :

Le professionnel s'inscrit à la formation et règle à SDORRA'Form le coût de la formation.

Une convention sera adressée au professionnel, qu'il devra signer et renvoyer à SDORRA'Form.

Professionnels salariés :

Pour les orthophonistes salarié-e-s, merci de nous contacter directement par mail : sdorraform@gmail.com

Le professionnel salarié se préinscrit auprès de SDORRA'Form, cette inscription devra être confirmée par son employeur.

Une convention sera adressée à l'employeur qu'il devra signer et renvoyer à SDORRA'Form.

L'employeur inscrit le professionnel salarié à la formation et règle à SDORRA'Form le coût de la formation.